

GIÈRES INFO

n° 392 | février 2015

Bulletin municipal
d'information
de Gières

Gières dans la métropole



0825 10 11 12*
renault-rent.com



LOUEZ TOUT RENAULT PRÈS DE CHEZ VOUS

RENAULT RENT
LOCATION DE VÉHICULES

Ets GARCIA Franchisé indépendant
14, avenue Esclançon - 38610 GIÈRES
contact@renaultgieres.fr

04 76 89 41 42

L'INSTITUT DE BEAUTE BIO

Belle & Zen

Produits Bio 100 % naturels sur toute la gamme (du nourrisson à la femme mature)

Soins corps, soins visage, épilation
Beauté des mains et pieds
Maquillage bio...
Vente de bijoux fantaisie

PHYT'S

30, rue Victor Hugo - 38610 GIÈRES - Tél. 04 76 44 69 47
institutdebeautebio@gmail.com www.belle.zen.site.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
MAIL: CNET3@WANADOO.FR

C'NET SERVICES

- Nettoyage tous locaux
- Remise en état fin de chantiers
- Vitrerie (sociétés et particuliers)
- Débarrasage

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.
Martine Morel - 06 13 04 30 89

Laurent MARON
Rénovation et Travaux Divers

Fenêtres pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement intérieur

2, rue de l'Isère
38610 GIÈRES
06 70 48 77 39

Agence web Webie.fr

Agence web à Gières

22 rue de la plaine, 38610 Gières
Tél. : 09. 65. 15. 62. 04
jyporret@webie.fr
www.webie.fr

L'Orchestra
Changement de propriétaire
Restaurant • Pizzeria • Karaoké

- Plats, Pizzas et Sandwiches à emporter
- Pizzas au feu de bois
- Soirées à Thèmes, Karaoké
- Mariages, Baptêmes, Anniversaires...

19, rue de l'Isère
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 41 42
www.l'orchestra.fr

alon

MASCULIN - FEMININ
DU MARDI AU VENDREDI 9 h - 19 h
SAMEDI 8 h - 17 h
Extensions cheveux
Barbier
Partenaire : Sébastien

21 Grand'Rue - 38610 GIÈRES
04 76 59 38 75

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

25, Grand'Rue
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 64 64
www.jouty-immobilier.com

Christian JOUTY
immobilier
depuis 1991

Tolino Energies Services
www.tolino-energie.fr

FIUOL AIR LIQUIDE - CHARBONS - GAZ
GRANULÉ BOIS - BOIS DE CHAUFFAGE

LE COMPTOIR DE L'ENERGIE

Livraison à domicile
Soudure - Plancha - Chauffage

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

04 76 44 38 80
38420 DOMENE

La Raiponce en Épi
Saladerie
Restauration

Sur place ou à emporter de 8h30 à 15h30

4, rue de la Condamine
ZI de Mayencin - 38610 Gières
Tél. 09 83 68 85 62
06 07 50 49 41
la-raiponce-en-epi@bbox.fr
www.la-raiponceenepi.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7
Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud
Tél. 04 76 15 32 58
e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

Myriam et Eric ANCHLING
Port.
06 22 27 92 81



4

L'Enfance de Mammame

7

8

La Métro devient métropole

> Ce qui change pour Gières
> Les compétences transférées
> L'eau : c'est presque déjà fait

11

Isère-Amont : ça continue

13

Un mois d'actualités

15

Gallotta de retour à Gières

16



Pierre Verri, maire

«La communauté d'agglomération n'est plus, vive la Métropole !»

S'agit-il juste d'un simple raccourci administratif ou bien d'un réel changement ?

D'un réel changement, à n'en pas douter, car si les élus métropolitains travaillent ensemble depuis bientôt une année pour préparer cette échéance, les compétences et les moyens de l'assemblée métropolitaine ont fortement évolué et la métropole grenobloise entre bien dans une nouvelle ère.

C'est également un changement d'ordre psychologique, l'affirmation d'un statut spécifique réservé à quelques grandes agglomérations ; Grenoble entre dans le top 14 des métropoles françaises. La métropole est plus un devenir qu'un présent. La loi doit encore fixer le mode de gestion des métropoles, vis-à-vis notamment des départements. D'ici 2016-2017, il y aura des discussions avec le conseil général sur le partage des compétences.

Ce statut de métropole confère à notre région urbaine une meilleure attractivité nationale et internationale sur les plans de la recherche et de l'enseignement supérieur, de l'économie, de la médecine, du numérique, de l'innovation et de l'environnement, secteurs où elle rayonne déjà de succès européens et mondiaux.

Ce statut de Métropole affirme également de nouvelles compétences dans les domaines de l'habitat, de la politique de la ville, du développement économique, des voiries, de la protection de l'environnement, de la promotion du tourisme, de l'énergie, de l'eau potable, des déchets, des déplacements et de l'urbanisme.

Quarante-neuf communes, près de 440 000 habitants, un conseil métropolitain de 124 élus pour voter les délibé-

rations et une "conférence des maires", instance de concertation stratégique qui définit le niveau le plus pertinent de l'articulation commune-intercommunalité, dans laquelle chaque maire dispose d'une voix. Car n'oublions pas que la commune reste l'échelon de proximité, celui de la mise en œuvre de décisions qui seront prises par le conseil métropolitain.

Rien ou presque ne va changer dans les habitudes des Giérois pour l'année 2015 ; aucun fonctionnaire territorial ne rejoint la Métro, vos interlocuteurs municipaux seront les mêmes qu'en 2014, et pourtant tout va changer dans le mode de gestion des compétences transférées à la métropole. C'est en quelque sorte la partie immergée de l'iceberg.

La préparation du passage en Métropole s'est effectuée très rapidement au cours du second semestre 2014, mais la métropole c'est d'abord vous ! Il appartient aux élus que nous sommes de construire maintenant, avec vous, les comités d'usagers qui devront contrôler et garantir la qualité et la pertinence des services aux habitants.

Pourtant, l'étape la plus marquante de l'histoire de la métropole aura lieu en 2020. Cette année-là, la représentation citoyenne à la Métro ne sera plus désignée au sein des conseils municipaux comme jusqu'ici ; on votera pour la première fois au suffrage direct pour une liste métropolitaine différente des listes municipales en lice dans chacune des communes.

Mais ceci est une autre histoire et nous avons encore cinq années pour nous préparer...

GIÈRES INFO

Directeur de la publication
Pierre Verri

Directrice-adjointe
Alberte Bonnin-Dessarts

Comité de rédaction
Michèle Breuillé
Sylvie Cussigh
Jean-Paul Gabbero
Yves Perrier
Christine Tison

Rédaction
Jean-Yves Colin

Photos Jean-Yves Colin
(sauf mention contraire)

Photo de couverture La Metro
Gaëlle Cheurlin

Mise en page, infographie
Gaëlle Cheurlin

Imprimé sur papier sans chlore
par l'Imprimerie des Écureuils

Régie publicitaire
Publi Z

Distribution
Mairie de Gières

Dépôt légal février 2015

Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11

www.ville-gieres.fr

Repères

Agenda

Février 2015

dimanche 1er

>de 13h à 16h30

balade au Mûrier avec Sentiers d'agglomération

mardi 3

>de 15h à 17h>L'Odyssee d'Eybens

café des aidants

mardi 3

>de 17h à 19h>salle du Platane
permanence du maire, sans rendez-vous

mardi 3

>18h30>les Mardis du Laussy, danse : L'Enfance de Mammame, de Jean-Claude Galotta

mercredi 4

>18h>bibliothèque

cercle de lecture adulte

samedi 7

>à partir de 18h>Laussy

loto de Gières-tennis

samedi 14

>11h>bibliothèque
histoires des p'tits bouts

mardi 24

>20h30>Les Mardis du Laussy, cinéma : Papa ou maman

jeudi 26

>19h30>Laussy
soirée musicale avec Gières-Palestine

jeudi 26

>20h>grange Michal
Soirée la chanson française avec la Portée de tous

vendredi 27

>20h30>Laussy
concert au profit de Cultures du coeur

samedi 28

>de 9h30 à 11h30>salle des fêtes
"1, 2, 3 faites du jeu" avec la Maison des jeux

Mars 2015

lundi 2

>19h>salle des mariages
séance publique du conseil municipal : débat d'orientations budgétaires

mardi 3

>20h30>Les Mardis du Laussy, cinéma

mercredi 4

>19h>Laussy
concert de musique amplifiée, avec l'école de musique

du vendredi 6 au mercredi 18

>de 15h à 19h>grange Michal
exposition de l'École supérieure d'art et design

vendredi 6

>20h>Laussy
concert au profit de Gières-Roumanie

samedi 7

>de 9h à 12h>Mairie
forum d'inscription en maternelle

samedi 7

>20h30>Laussy
récital choral de la Sonnantine

vendredi 13

>20h>Laussy
spectacle de l'association Décibel

Issam Alzahr Noufal>le 12 décembre, pour une modification du permis de construire initial, au 8 bis rue de la Compagnie-Stéphane,

Carole Flores>le 12 décembre, pour la construction d'une maison individuelle, au lotissement des Routoirs, 4 allée des Chênes,

Ces demandes de permis de construire et déclarations préalables concernent les demandes d'autorisation et non pas l'acceptation des projets. La consultation des dossiers n'est possible qu'après publication de la décision par arrêté municipal affiché en mairie.

État civil

Naissances

DECEMBRE 2014

Tiphaine Havet, le 21.

JANVIER 2015

Ruben Bouteloup, le 11.

Mariage

DECEMBRE 2014

Alain Mousset et Maria Tran, le 20.

Décès

SEPTEMBRE 2014

Régis Rolland, le 10.

DECEMBRE 2014

Gérard Nonnenmacher, le 6 ; Pierre Giraud, le 10 ; Danielle Jouque, le 17 ; Victor Loïodice, le 26.

En bref

Service national

Les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier, février et mars 1999 doivent se présenter à l'accueil de la mairie du 2 janvier au 31 mars 2015, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

Carnet rose

Bienvenue à Milo, né le 30 décembre dernier, deuxième enfant de Patrick Sakaël, policier municipal.

Travaux SNCF

Des travaux de finition et de mise en conformité des pistes SNCF se déroulent jusqu'au 6 mars, cinq nuits par semaine dans la tranche horaire 21h-6h. La SNCF s'excuse auprès des riverains des désagréments occasionnés.

Médiateurs

Suite à leur recrutement par la ville (ils étaient auparavant salariés d'une association), les agents de médiation disposent d'un nouveau numéro de téléphone. Pour les joindre, il faut désormais composer le 07.88.63.82.29.

Téléthon

6117,34 €, dont 410 € de dons, ont été collectés à Gières et reversés à l'AFM. Merci aux responsables et bénévoles des associations, aux entreprises et commerçants partenaires, aux particuliers qui ont répondu présents à nos propositions de divertissement.

Poubelles bleues

La collecte sélective des déchets pour les ZI de Mayencin et d'Actimart, initialement annoncée pour novembre 2014, sera effective en ce mois de février. Les conteneurs gris ne sont plus collectés qu'une fois par semaine, le mercredi, et les conteneurs verts font place à des conteneurs bleus pour papiers et cartons, collectés le jeudi

Repères

GARAGE À LOUER

La Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) dispose de plusieurs emplacements de parking dans des garages collectifs sécurisés, aux sous-sols de la résidence étudiante Le Globe (27,44 € TTC par mois, s'adresser à j.thoulouse@sdh.fr) et d'autres bâtiments rue du Bois-Taillis (36 € TTC par mois, s'adresser à s.vigne@sdh.fr) dans le quartier du Chamandier, tout près de l'écoquartier. Une amende pour stationnement gênant coûte 35 €, pensez-y.



Sentiers d'agglomération

Une balade sur les hauteurs de Gières

Le dimanche 1er février, le service Sentiers d'agglomération (ex-Sipavag) de la Métro organise une randonnée sur les hauteurs de Gières, intitulée "de forts en château-fort". Il sera donc question de forts (au pluriel), en l'occurrence de ceux du Mûrier et des Quatre-seigneurs, mais aussi d'un château-fort (au singulier), celui-dit des Bocsozel du nom de la famille qui l'aurait érigé au Moyen-âge, et dont il ne reste hélas plus grand chose. Encadrée par un accompagnateur diplômé d'Etat, cette randonnée à la demi-journée, de 7 km et 400 m de dénivelée, nécessite de s'inscrire préalablement le vendredi précédent avant 16h (compte-tenu de nos exigences de parutions, ce manquement ne vous sera pas reproché pour cette fois) et de s'acquitter d'un montant de 10 € (le tarif pour les randonnées d'une journée est de 14 €). Le rendez-vous est fixé à 13h place de la République.

Sentiers d'agglomération, randonner@lametro.fr, tél : 04.76.24.48.59 ou 06.80.30.17.17

Stationnement pour handicapés



Les tiers accompagnants peuvent aussi bénéficier des emplacements réservés

La carte stationnement handicapé permet à son titulaire ou à la tierce personne l'accompagnant d'utiliser, dans les lieux de stationnement ouverts au public, les places réservées et aménagées à cet effet. Elle ne dispense pas de s'acquitter des frais de stationnement.

Cette carte est délivrée à toute personne « atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements ».

La demande s'effectue sur un formulaire spécifique délivré par la MDPHI (Maison départementale des personnes handicapées de l'Isère), tél : 04.56.80.16.80 ou par le CCAS, tél : 04.76.89.69.40.

Attention, les détecteurs de fumée deviennent obligatoires dans tous les foyers dès le 8 mars 2015. N'oubliez pas de vous équiper.

Gières-jeunesse

Stage de glisse et monde polaire

Les vacances d'hiver approchent à grands pas ! En plus de ses activités, Gières-jeunesse propose un stage de glisse à Prapoutel, du lundi 16 au vendredi 20 février. Rejoignez-nous pour profiter de belles journées de ski en groupe, vous serez les bienvenus et reviendrez enchantés de votre escapade en montagne (les jeunes doivent savoir skier *a minima*, possibilité de louer du matériel à l'inscription). Dès la rentrée, les jeunes partiront à la découverte du monde polaire à l'occasion d'un grand jeu-quizz au Museum d'histoire naturelle de Grenoble, le mercredi 25 février, dans le cadre du dispositif carte-jeune-citoyen. Mouffles et bonnets conseillés !

Gières Jeunesse, au 04.76.89.49.12



L'école de musique a 40 ans

En quelques chiffres...

Depuis les années 2000, ce sont tous les ans entre 140 et 150 enfants de 6 à 21 ans qui s'inscrivent. Onze enseignants spécialisés se répartissent cet effectif et 115 heures de cours hebdomadaires sont dispensées.

Si le projet de départ des enfants inscrits à l'école de musique est, le plus souvent, l'apprentissage d'un instrument, l'enseignement proposé est bien plus large car la vocation première de la structure est bien de former des musiciens amateurs éclairés : apprendre à jouer à plusieurs, développer une culture musicale et sa créativité, travailler l'oreille, découvrir différentes écritures et langages musicaux...

Dans cette optique, l'équipe pédagogique a également pour souci de s'adapter aux évolutions de l'environnement et des pratiques musicales : les pièces travaillées touchent ainsi à tous les styles, toutes les époques. Les supports pédagogiques sont devenus plus attractifs et permettent aux jeunes instrumentistes de jouer en étant accompagnés par un piano, voire par un orchestre enregistré. Les nouvelles technologies permettent ainsi aux élèves d'être plus "acteurs", en amenant par exemple sur un support numérique la musique qu'ils aimeraient jouer, dénichée sur internet. Les musiques actuelles ont fait leur entrée dans l'établissement au début des années 2000, avec l'arrivée de l'enseignement de la batterie et de la guitare électrique. Pourtant tous les enfants suivent maintenant le même cursus de formation musicale, anciennement intitulé "solfège", car la production musicale actuelle est avant tout caractérisée par les différentes esthétiques qui se mélangent, interagissent, s'enrichissent...

à suivre...

Les illustrations de cette rubrique sont des reproductions de tableaux réalisés par l'association des Arts Plastiques accrochés dans les locaux de l'école de musique.

Repères

Culture

Accessibilité et handicap

Un délai supplémentaire pour les ERP

La loi accessibilité de 2005 donnait dix ans aux établissements recevant du public (ERP) pour être accessibles à tous. Une nouvelle réglementation accorde un délai supplémentaire (jusqu'à trois ans) en échange d'engagements précis d'avancement des travaux pour atteindre l'objectif final de mise en accessibilité.

Ainsi, un "Agenda d'accessibilité programmée" (Ad'AP) permet à tout gestionnaire et/ou propriétaire d'ERP qui n'a pas respecté son obligation d'accessibilité au 31 décembre 2014 de poursuivre ou de réaliser ces travaux d'accessibilité après le 1er janvier 2015, en s'engageant à les réaliser dans un délai pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2017. Le projet d'Ad'AP, obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP), doit être déposé au plus tard le 27 septembre 2015. Il doit être ensuite validé par le préfet, ce qui permettra d'entériner un échéancier pour la mise en accessibilité. Le dispositif comportera des points de contrôle réguliers et une validation à terme.

Des sanctions financières proportionnées seront appliquées en cas de non-respect de l'Ad'AP. Le produit des sanctions sera réinvesti au profit de l'accessibilité universelle.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.accessibilite.gouv.fr. Vous y trouverez notamment :

- les informations et actualités sur la nouvelle réglementation,
- un outil d'auto-diagnostic afin d'avoir une idée du niveau d'accessibilité de son ERP,
- des fiches pratiques pour chaque situation.

Le ministère a mis en place dans chaque Direction départementale des territoires (DDT) un correspondant accessibilité. Pour l'Isère, il s'agit de Jean-Christophe Pistono ; il est joignable au 04.56.59.43.47.

Conseil municipal

Séance du 15 décembre 2014 (extraits)

- **Intercommunalité** — Dans le cadre du passage en métropole, le conseil approuve, par 22 voix pour et 4 abstentions, la convention de gestion et de mandat provisoire entre la Métro et la commune et la convention de mise à disposition des biens et droits mobiliers et immobiliers liées aux transferts de compétences correspondants (voir notre Dossier).
- **Administration générale** — Le conseil municipal approuve la reconnaissance légale de la congrégation des "Soeurs de Notre Dame de la Salette" pour agrément auprès du ministère de l'Intérieur. La fusion des sociétés "Eau de Grenoble" et "Sergadi" est validée, ainsi que le nom de la nouvelle entité, "Eau des Alpes grenobloises", et les désignations des élus qui représenteront désormais la commune dans ses instances de décisions et de contrôles.
- **Finances** — Des crédits d'investissement sont ouverts, pour un montant total de 1 226 912 €, afin de permettre diverses dépenses avant le vote du budget 2015. De nouveaux marchés relatifs à des travaux d'entretien (éclairage public, éclairage des équipements sportifs et feux tricolores) sont signés. Le conseil approuve le recours à l'UGAP (Union des groupements d'achat public) pour ses besoins en électricité.
- **Urbanisme** — La vente à un couple de particuliers de parcelles communales issues d'un plan de découpage foncier chemin du Sonnant est approuvée par 22 voix pour, 2 abstentions et 2 contre.
- **Jeunesse** — La convention d'objectifs établie entre l'Association des centres de loisirs (ACL) de Grenoble et la commune, relative à la politique socio-éducative globale en direction de l'enfance et de la jeunesse, est renouvelée pour 2015.

Bibliothèque

Les rendez-vous de février

- **Enlivrez vous !** — Venez découvrir la rentrée littéraire hivernale 2015 au cercle de lecture adultes et apportez votre coup de cœur dans la ronde des livres. Puis nous nous réchaufferons autour du buffet (mercredi 4 février à 18h).
- **Don de revues** — La bibliothèque a "désherbé" ses anciennes revues adultes et jeunesse. Elles seront à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque du samedi 7 au samedi 14 février.
- **Films jeunesse** — Venez visionner les films jeunesse de notre fonds DVD pendant les deux mercredis des vacances scolaires, les 11 et 18 février à 15h30.
- **Doudou je t'aime !** — Viens écouter les histoires des p'tits bouts avec ton doudou préféré, samedi 14 février à 11h ! Et si tu le veux bien, on prendra même une photo de vous deux pour notre expo "La ronde des doudous", du 17 février au 7 mars.
- **Les maternelles exposent** — Venez découvrir l'exposition "Dessine-moi un Croquolion", des dessins réalisés par les élèves des maternelles René-Cassin et Georges-Argoud-Puy à partir du livre éponyme d'Antoine Louchard, et les réalisations de l'atelier périscolaire "Animer un livre à la manière d'Hervé Tulet" jusqu'au vendredi 23 février.
- **Scrabble un jour, scrabble toujours** — Vous aimez jouer au scrabble ? Vous pouvez rejoindre le petit groupe de "scrabbleuses" qui se donnent rendez-vous à la bibliothèque le jeudi après-midi à partir de 15h. Vous y serez les bienvenus(e)s.
- **Partager, échanger et troquer ses livres** — La bibliothèque vous propose juste à l'entrée quelques rayons en libre-accès où chacun peut échanger un livre qu'il a aimé contre un autre qui ne demande qu'à être découvert. Une bonne idée pour faire un peu de place dans sa bibliothèque personnelle tout en échangeant avec d'autres lecteurs.

Danse

L'Enfance de Mammame

chorégraphie et mise en scène : Jean-Claude Gallotta



Jean-Claude Gallotta / CCN de Grenoble-Groupe Emile Dubois

Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta a conçu une fantaisie malicieuse à partir de l'une de ses pièces fétiches, *Mammame*, succès de 1985 de cet artiste qui allait devenir l'une des figures de la scène française.

Avec *L'Enfance de Mammame*, Jean-Claude Gallotta, en conteur agitateur, narre les tribulations des Mammames, ces créatures qui « mangent de l'humour et boivent de la gentillesse ». Neuf Mammames, lutins danseurs nés dans un

théâtre, aiment à se réchauffer sous la lumière chaude du projecteur soleil. Un jour, par mystère, le projecteur s'éteint et disparaît, Les Mammames vont alors affronter le froid et la tristesse. Il existe une solution : une légende raconte qu'en créant certaines danses nombreuses et différentes, le projecteur va revenir. Les Mammames entrent en scène et s'embarquent corps et âmes dans leur quête chorégraphique, à la recherche du projecteur disparu.

Jean-Claude Gallotta, qui a l'enfance à fleur de peau, a voulu fouiller plus encore cette idée de transmission entre les générations en adaptant sa chorégraphie pour un public d'enfants. Et l'on est emporté par la troupe, dans un tourbillon, une jubilation contagieuse. Les danseurs vifs jusqu'à l'exubérance, montrent aussi fragilité et tendresse, dans une énergie à couper le souffle.

L'Enfance de Mammame fait clignoter tous les feux d'une danse contemporaine directe, ludique et fantaisiste qui nous emporte tous.

> **mardi 3 février à 18h30 au Laussy / durée : 45min**

Tarifs : 13€ (plein tarif), 10€ (tarif réduit), 8€ (tarif abonné)

> **Réservations : 04.76.89.69.12**

Cinéma

Papa ou maman

Réalisé par Martin Bourboulon

Avec Marina Foïs, Laurent Lafitte, Alexandre Desrousseaux

Florence et Vincent Leroy ont tout réussi. Leurs métiers, leur mariage, leurs enfants. Et aujourd'hui, c'est leur divorce qu'ils veulent réussir. Mais quand ils reçoivent simultanément la promotion dont ils ont toujours rêvée, leur vie de couple vire au cauchemar. Dès lors, plus de quartier, les ex-époux modèles se déclarent la guerre : et ils vont tout faire pour NE PAS avoir la garde des enfants.



> **mardi 24 février à 20h30 au Laussy / durée : 1h25**

Tarifs : 8€ (plein tarif), 6€ (tarif réduit), 5€ (avec la carte cinéma), 4€ (moins de 14 ans)

> **Renseignements : 04.76.89.69.12**

vendredi 30, samedi 31 janvier et dimanche 1er février

5 films à 4 € la séance

- vendredi 30 janvier à 20h30 :

Une heure de tranquillité (1h19)

- samedi 31 janvier à 18h : **Whiplash** (VF) (1h47)

- samedi 31 janvier à 20h30 : **L'affaire SK1** (2h)

- dimanche 1er février à 15h :

Paddington (1h35)

- dimanche 1er février à 18h : **Timbuktu** (VOST) (1h37)

Renseignements : 04 76 89 69 12

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES : MARC BAÏETTO NE SE REPRÉSENTE PAS

Les vœux de la municipalité (voir notre rubrique Rétroiseur) ont été l'occasion pour Marc Baïetto, conseiller général du canton d'Eybens depuis l'automne 1988 (il avait alors succédé à Charly Guibbaud, maire de Gières de 1977 à 1997) et 1er vice-président de 2001 à 2010, de faire part de sa décision de ne pas se représenter au prochain scrutin départemental, programmé le mois prochain, et de mettre fin à sa carrière politique. L'ancien maire d'Eybens (de 1983 à 2014), âgé de 70 ans, a également occupé le siège de président de la Métro (de 2010 à 2014).

Cette élection verra par ailleurs un redécoupage des cantons, la commune de Gières se situant désormais dans un nouveau territoire comprenant également les communes de Poisat, St-Martin-d'Hères et Venon. Les élections départementales (on ne dit plus cantonales) auront lieu les dimanches 22 et 29 mars.



La communauté d'agglomération est devenue Métropole le 1er janvier 2015



Métropole : ce qui change pour Gières

Née syndicat intercommunal dans les années soixante, devenue communauté de communes au milieu des années quatre-vingt-dix puis communauté d'agglomération au tournant du nouveau millénaire, élargie à 49 communes en 2014, l'agglomération grenobloise bénéficie, depuis le début de l'année, du statut de métropole. Pourquoi, comment, qu'est-ce que ça change pour le quotidien des Giérois ?



Quatorze métropoles en France

Le statut de métropole est tout nouveau, il a été créé par la loi dite "Maptam" (pour "modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles") du 27 janvier 2014, adapté aux plus grandes aires urbaines afin de dynamiser le développement de leur territoire dans le respect de leurs spécificités locales. Cette loi est le premier volet d'une réforme territoriale qui devrait aboutir à plus de décentralisation, les deux autres étant le projet d'une nouvelle carte des régions, actuellement en discussion, et à plus long terme l'affirmation de compétences spécifiques à chaque échelon de collectivité. La loi Maptam ouvre la possibilité, pour la Métro et pour treize autres "super-agglomérations", de proposer à leurs administrés un service public plus cohérent, mieux adapté à leurs préoccupations quotidiennes en matière de mobilité, de solidarité, de développement économique, de logement...

Des conventions provisoires...

La loi ayant été promulguée il y a tout juste un an, le transfert des compétences communales vers la métropole ne s'est pas fait d'un coup de baguette magique dans la nuit de la St-Sylvestre ; certains de ces transferts sont d'ores et déjà effectifs, comme celui de l'eau (voir notre encadré Eau potable : c'est déjà fait). Pour la plupart des autres, tenant notamment à l'aménagement de l'espace (voirie, urbanisme), à l'habitat et au développement économique (voir par ailleurs), la Métro et la commune ont signé deux conventions transitoires confiant à Gières, d'une part la gestion des services et personnels concernés, et d'autre part les biens mobiliers et immobiliers affectés à l'exercice de ces compétences transférées, à l'exception des dépenses d'investissement (achat, travaux, études).

...qui s'appuient sur l'expérience

Ces conventions, généralisées sur tout le territoire de la Métro, sont conclues pour un an et permettront la mise en place définitive de l'organisation métropolitaine en s'appuyant sur l'expérience communale. Le passé intercommunal, riche d'un demi-siècle de pratique, n'est pas en reste puisque cette organisation métropolitaine sera nourrie de ce qui se fait déjà, en termes de "sectorisation" (organisation technique pour le service aux usagers) et de "territorialisation" (regroupement de communes qui ont un intérêt commun) ;

« On s'oriente ainsi, précise Yannick Ollivier, maire de St-Martin-le-Vinoux et vice-président de la Métro chargé du projet métropolitain, vers un partage de notre territoire en quatre polarités (Nord-Est, Nord-Ouest, Sud et Sud-Est — Gières ferait partie de ce dernier, NDLR), à l'instar de ce qui existe déjà pour les déchets ménagers ».

Une mutualisation des moyens

L'intérêt de l'intercommunalité, on le voit depuis des années en matière de déplacements, d'assainissement, de déchets ménagers... tient d'abord à la mutualisation des moyens au service d'une population qui passe d'une commune à l'autre au fil de sa journée, pour son travail, ses loisirs, ses achats, l'école de ses enfants... Ce phénomène tend à s'accroître, au point de devoir réfléchir, dans certains domaines, à l'échelle d'un bassin de vie bien plus large, comme celui de la RUG (Région urbaine grenobloise). En faisant sienne de nouvelles compétences, la métropole tend à la fois vers une harmonisation de ses services publics, une cohésion entre ses différents territoires et un équilibre de ses politiques de solidarité, pour un développement harmonieux de l'agglomération et une meilleure qualité de vie pour ses habitants. « Nous sommes d'ores et déjà dans une communauté de destin, explique le maire Pierre Verri (voir aussi son Editorial) ; nous devons construire une gouvernance commune ensemble pour permettre à nos habitants de se déplacer librement, de bénéficier des atouts économiques, universitaires, culturels de l'ensemble de vos villes ».

La commune, "premier cercle citoyen"

Nonobstant, l'échelle communale restera celle de la proximité, du "premier cercle citoyen". Les 124 conseillers communautaires qui siègent à la Métro sont d'abord les maires, adjoints ou conseillers municipaux élus en mars dernier dans leur commune. La Métro et les 49 communes qui la composent forment ce que la loi Maptam cite textuellement comme constituant le "bloc communal", lequel à vocation à se répartir l'exécution des missions de service public dans son champ de compétence. Le bon critère de partition, c'est d'abord celui de l'efficacité, et en matière d'accueil, de proximité, de réactivité et de connaissance du terrain, la commune reste, pour longtemps, le meilleur échelon. C'est le cas pour les domaines où l'humain est au cœur de la politique mise en place : la solidarité, l'école, la culture, la tranquillité publique...

LA REPRÉSENTATION DE GIÈRES À LA MÉTRO

Le nombre de conseillers communautaires est fonction du poids démographique des communes. Le conseil de la Métro est constitué de 124 élus ainsi répartis : 31 sièges pour Grenoble, 7 sièges pour Echirolles et St-Martin-d'Hères, 4 sièges pour Fontaine, 3 sièges pour Meylan, Le Pont-de-Claix, St-Egrève, Sassenage et Seyssinet-Pariset, 2 sièges pour Brié-et-Angonnes, Champ-sur-Drac, Claix, Corenc, Domène, Eybens, Le Fontanil-Cornillon, Gières, Jarrie, Noyarey, Poisat, St-Georges-de-Commiers, St-Martin-le-Vinoux, St-Paul-de-Varces, Seyssins, La Tronche, Varces-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Haut, Vif et Vizille, et 1 siège pour Bresson, Champagnier, Herbeys, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Montchaboud, Mont-St-Martin, Murianette, Notre-Dame-de-Commiers, Notre-Dame-de-Mésage, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, St-Barthélémy-de-Séchilienne, St-Pierre-de-Mésage, Le Sappey-en-Chartreuse, Sarceñas, Séchilienne, Vaulnaveys-le-Bas, Venon et Veurey-Voroize.

Les 2 représentants de Gières à la Métro sont le maire Pierre Verri, conseiller communautaire, et la première adjointe Alberte Bonnin-Dessarts, vice-présidente à l'évaluation des politiques publiques

Les compétences transférées à la Métro



• **Voirie** — En gros, tout ce qui va de de façade à façade en ville et de fossé à fossé en zone non-urbanisée : entretien et réparation de la chaussée, des trottoirs et des cheminements cyclables, entretien et réparation des ouvrages d'art, accessoires (bancs...), signalisation (y compris feux tricolores, marquage au sol et plaques de rue), espaces verts des terres-pleins, entretien des fossés, stationnement sur voirie, études et projets afférents. Sont exclus de ce transfert l'éclairage public, la propreté urbaine, le déneigement et la gestion du panneau d'informations électronique.

• **Défense contre l'incendie** — Entretien et renouvellement des bornes incendie.



• **Urbanisme** — PLU (Plan local d'urbanisme), procédures et documents afférents, RLP (Règlement local de publicité), à l'exception notamment des autorisations du droit au sol (permis de construire, autorisations de travaux...), du droit de préemption, de la gestion des ERP (Etablissements recevant du public).

• **Développement économique** — Gestion et animation des zones d'activité, pilotage d'actions de développement économique, de soutien au commerce et à l'artisanat, organisation de salons, forums et manifestations de promotion du territoire.



• **Logement et habitat** — Opérations d'amélioration du patrimoine bâti (pilotage technique, accompagnement des copropriétés).

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : C'ETAIT PRESQUE DÉJÀ FAIT !



Ce domaine relevait jusqu'au 31 décembre 2014 de 49 services municipaux et de deux sociétés publiques locales (SPL) distinctes, la SPL "Eau de Grenoble" pour la ville-centre et cinq autres communes de la Métro, et la SPL "Sergadi" (Société des eaux de la région grenobloise et d'assainissement du Drac inférieur), délégataire d'un certain nombre d'autres communes de la Métro, dont Gières. La compétence de l'eau revenant à la métropole, les deux entités ont fusionné pour donner naissance à une nouvelle SPL "Eau des Alpes Grenobloises", à laquelle ont été transférés les contrats de DSP (délégation de service public) des communes dont elles assuraient la gestion. Le SIERG (Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise), en charge de la production de l'eau, conserve quant à lui son statut de syndicat puisqu'il est composé de 33 communes, 26 de la Métro et 7 en dehors du champ de la métropole.

ARCHE5 Architectes DPLG
Urbanistes S.F.U.

J. Bernard Maugiron
J.C. Chamberlan
P.L. Cochet

1, rue Chenevière - 38240 MEYLAN - Tél. 04 76 41 06 26
Fax 04 76 41 05 49 - E-mail : arche5@arche5.com

**Ecole et Collège privés
Don Bosco**

De la maternelle à la 3^{ème}
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^{ème} à la 3^{ème}
Section Européenne en 4^{ème}/3^{ème}
Classes de 6^{ème} à dominantes - 7^{ème} Art, Musique,
Patrimoine, Sport, Sciences -
et Classes de 4^{ème} à projet
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h

Tél. 04 76 89 42 59
Fax 04 76 89 64 87

www.don-bosco-gieres.com 19, rue de la Plaine - 39610 GIERES

spécialiste des instruments à vent & du piano, guitares et accessoires

BENOIT BERTET MUSIQUE

04 76 89 40 40
du mardi au samedi
9h-12h / 14h-19h
1 bis, av. Esclapart
38610 Gières

www.bertet-musique.com
contact@bertet-musique.com

Assistances et Services à Domicile pour Tous

**Aide à Domicile et Aide Ménagère
Intervention de Tencin à Gières**

3 place de la République à Gières

04.76.71.19.28
www.assistanceadomicile.net

Brasserie Ô bistro

Z.I. Mayencin
6, rue de la Condamine
38610 GIERES

04 76 51 03 35
06 83 87 58 32

Restaurant Café
najjoua@gmail.com

T. 04 76 51 66 06 - F. 04 76 51 57 96

EA2C
CHRISTIAN TEYPAZ

Économie de la construction
Assistance maître d'ouvrage
Coordination de chantier
Conduite de travaux

E. contact@teypaz.com
S. ea2c-christian-teypaz.com

P.G Rénov &lec

Electricité, tous travaux de rénovation intérieure
Dépannage d'enseignes

06 29 53 33 73

Paul Grosso
pgrenovelec@free.fr
13 route de Grenoble
38420 Domène

PLURALIS

www.pluralis-habitat.fr

21 Bd Maréchal Foch
38100 Grenoble
Tél. 04 76 86 63 76

www.bg-paysage.com

Entreprise Qualifiée Qualipaysage
E130, P100 et A500

BG Paysage

ENTRETIEN & CRÉATION
Le Bourg - 38420 MURIANETTE

Tél. 04 76 77 01 31
Fax 04 76 77 94 93
bg-paysage@wanadoo.fr

CONCEPTION PAYSAGÈRE :
Étude, Plan, Conseil
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR :
Terrasse, Pavage, Dallage
Clôture, Ouvrage bois
MUR D'ENROCHEMENT
ARROSAGE AUTOMATIQUE
ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ABATTAGE ET ÉLAGAGE
ÉVACUATION DÉCHETS VERTS :
Mise à disposition benne de 1 à 4 m³
Camion grue

PLASTIQUE AVEC BOUCHON = POUBELLE VERTE

Renseignements 0 800 500 027 n° gratuit
Toutes nos vidéos sur lametro.fr

Groupes politique

travaux

Majorité municipale

Depuis le 1er janvier 2015, la communauté d'agglomération s'est transformée en métropole.

Sept groupes politiques forment l'assemblée communautaire. L'exécutif est composé de membres des quatre groupes de la majorité : le groupe socialiste, le groupe écologiste et citoyen, le groupe communiste et le groupe dit "des petites communes".

Le rôle de l'exécutif est d'animer le débat, conformément à la feuille de route élaborée avant l'élection du président et validée par la signature d'un "pacte majoritaire", puis de fixer les grandes orientations politiques du mandat tout en prenant soin d'associer les citoyens dans la construction métropolitaine.

Le statut de Métropole est une vraie opportunité. Notre groupe politique souhaite que la collectivité porte de grands projets métropolitains et qu'au travers de ses compétences, elle mette en œuvre un service public fort et efficace. Pour être au plus proche des territoires et ne pas apparaître comme une "métropole technocratique", nous avons proposé de redécouper le territoire de la métropole en "bassins de vie" avec des enjeux propres et spécifiques ; quatre ou cinq territoires devraient ainsi être constitués.

Les enjeux de la métropolisation sont également économiques car force est de constater que pour assurer les services rendus à leur population, les dépenses des collectivités n'ont cessé d'augmenter, parfois plus rapidement que l'inflation, dans une période marquée par une crise durable qui touche toutes les couches de la population, mais surtout les plus modestes.

C'est pourquoi nous porterons une attention toute particulière à ce que la métropole soit solidaire des territoires les moins favorisés sur le plan économique et qu'elle participe à la redistribution équitable des richesses développées en son sein. C'est là que se situe l'enjeu politique majeur de ce mandat pour que la métropole ne laisse aucun territoire, aucune commune, petite ou grande, sur le bord du chemin.

Mais le 1er janvier n'est qu'une étape sur la route de la construction. La Métropole doit continuer à se développer. Nous avons jusqu'en 2016 pour définir ce qui doit être d'intérêt communautaire, la culture, les équipements sportifs et socio-éducatifs...

Soyons attentifs à ne pas démultiplier les politiques publiques afin de rationaliser leur coût et in fine le service rendu aux citoyens. Tout sera question de choix politiques et le débat ne fait que commencer.

Les élus de la majorité, "Gières en mouvement"

Opposition municipale

Texte non parvenu

Travaux

Projet Isère-Amont : une nouvelle digue en 2015

La tranche 1 du projet Isère-Amont suit son cours. Son objet est de protéger l'agglomération d'une crue bicentennale (*) de l'Isère en laissant les flots s'écouler dans des zones non-urbanisées avant de les renvoyer dans le lit de la rivière une fois le niveau revenu à la normale (voir les Gières info de février et septembre 2012). En 2015, les travaux vont impacter la zone maraîchère des Vouîtes, futur CIC (champ d'inondation contrôlé), tout au long de la piste en crête qui borde l'Isère. La digue côté rivière est déjà confortée, et une nouvelle digue, côté zone cultivée, va être construite pour contenir les eaux de crue dans cet espace de stockage temporaire. La station de relevage du canal de Cheminade, qui empêche les eaux de crues biennales (**) de refouler dans le canal éponyme, le fossé de l'Essorton et le ruisseau de Pisse-Vieille (voir Gières info n°382 de mars dernier) est quant à elle opérationnelle et fonctionne de façon automatisée.

(*) Une crue bicentennale est une crue dont la probabilité d'apparition est de 1/200, donc qui revient en moyenne tous les 200 ans. Tout est dans le "en moyenne", ce n'est pas parce que la dernière a eu lieu en 1859 que la prochaine aura lieu en 2059.

(**) Selon le même principe, une crue biennale revient en moyenne tous les deux ans.

L'accès piéton et cycliste est perturbé pendant les travaux, certains tronçons sont interdits d'accès et d'autres réglementés. Conformez vous aux instructions

©Frederic Lazard





16/12

Rétroviseur
Sous l'intitulé *Noël baroque*, le concert de fin d'année de l'école de musique a mis en avant les ensembles à cordes et les classes de flûtes traversière et à bec, saxophone, guitare mais aussi les enfants de l'éveil musical qui ont interprété des compositions de maîtres du genre (Bach, Haendel, Rameau...). Toutes les classes de formation musicale 1er cycle ont conclu la soirée par le Gloria de Vivaldi, chaleureusement rappelé par un Laussy archi-complet.



©Nathalie Villard

8/01

Le froid de l'hiver n'a pas d'incidence sur les petits rendez-vous intergénérationnels entre les résident(e)s du foyer-logement et les bambins du multi-accueil ; cinq parmi les premiers sont venus à la Maison de la petite enfance présenter leurs vœux aux seconds, et partager un moment de musique et de jeux.



20/01

Le chauffage individuel au bois, attirant pour son faible coût et l'utilisation de la biomasse, peut néanmoins s'avérer peu performant et source de pollution à particules. Les Giérois en savent désormais un peu plus en la matière grâce à une conférence animée par Marie Filhol et Frédéric Roux, respectivement directrice et techniciens de l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat).

20/12

L'Union commerciale a concrétisé son dynamisme nouveau en proposant des divertissements quelques jours avant Noël place de la République : maquillage et pêche aux canards ont enchanté les plus jeunes, crêpes et pop-corn ont calmé les petits creux avant que le Père Noël apparaisse pour la plus grande joie de tous.



©Sandrine Delivery

13/01

La Locandiera de Carlo Goldoni n'a pas dérogé à la tradition du théâtre classique dans laquelle puise la programmation des Mardis du Laussy. Le Théâtre de l'Arc-en-ciel lui a donné une coloration *commedia dell'arte*, les masques en moins mais avec autant de rythme et, en supplément, des airs d'accordéon et de mandoline joués en direct !



©Magali Brunet, Fog'Art

les Mardis du Laussy

15/01

Les vœux du maire au personnel communal et aux acteurs de la vie associative et économique ont bien sûr évoqués la tragédie nationale vécue quelques jours auparavant, avant de revenir sur la scène locale avec de bonnes perspectives pour 2015 (passage en métropole, ouverture de la salle de l'éco-quartier, fin de la concertation sur le projet de la place de la République...), toutefois tempérées par la baisse des dotations budgétaires (voir aussi sur www.gieres.fr).



décembre 2014

16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |

19/12

Avec quatre véhicules électriques en libre service et deux bornes de recharge pour particuliers, le pôle multimodal de Gières est le premier de l'agglomération à proposer le panel complet de modes doux : TER, tramway, bus Tag et Transisère, Métrovélo et Citilib. Eliane Giraud, vice-présidente du conseil régional déléguée aux transports, est ici aux commandes d'une Toyota Coms, une place avec coffre.



©Moufid Hadji

©Sandrine Delivery

6/01

La première pause-café de l'année 2015 de l'association Des Mots pour comprendre s'est délocalisée à l'espace Olympe-de-Gouges pour faire honneur à la galette des rois. Vous retrouverez leurs bénévoles tous les mardis de 13h30 à 16h à l'endroit habituel, au rez-de-chaussée de la bibliothèque François-Mitterrand (accès par le parking à l'arrière).



10/01

Stéphanie Vernet, une jeune Giéroise de 22 ans, a auto-édité son premier roman à une trentaine d'exemplaires par crowdfunding (financement participatif sur internet). *A la croisée des deux mondes*, présenté et dédié à la bibliothèque municipale, est le premier tome d'une saga fantastique influencée par Harry Potter, Twilight ou Tara Duncan. Disponible à la bibliothèque et en ligne (www.bookelis.com), il sera suivi du tome 2 en octobre prochain.



janvier 2015

24/01



La traditionnelle remise de dictionnaires aux élèves de CP, qui marque depuis 2008 le début du parcours citoyen des jeunes Giérois, a pris un tour particulier cette année puisque leur a été remis l'album-jeunesse du spectacle de Gallotta, *L'Enfance de Mammame* (voir aussi en page Zoom). Un changement également lié à leur implication dans un projet d'école sur la danse contemporaine.

©Frederic Lazard

24/12

En cette veille de Noël, les adolescents de Gières-jeunesse ont fait preuve d'un bel esprit de solidarité en préparant un goûter de Noël puis en se rendant au foyer-logement Roger-Meffreys pour le partager avec les résident(e)s. Un beau moment, apprécié de tous, organisé dans le cadre de la carte-jeune-citoyen.



8/01

Au lendemain des attentats terroristes qui ont frappé le pays, les élus et le personnel communal, rejoints par de simples citoyens, ont observé, comme partout en France au même instant, une minute de silence. Le maire Pierre Verri étant retenu par la même cérémonie sur son lieu de travail, la première adjointe Alberte Bonnin-Dessarts, très émue, avait auparavant prononcé quelques mots de circonstance.



13/01

La première "café des Méditerranée" de l'année s'est tenu à l'espace Olympe-de-Gouges, dans le quartier de Chamandier. L'occasion, pour les bénévoles d'Unis-Cité, de sensibiliser les riverains sur le thème des ordures ménagères : tri, recyclage, limitation de la production de déchets à la source...

Associations

DAUPHINOIS TOIT
charpente - couverture - zinguerie
rénovation de toiture

www.charpente-grenoble.com

Charpente - Couverture - Zinguerie
Rénovation de toiture
Ossature bois - Vélux

Tél. 04 76 62 83 10
Port. 06 62 04 05 54
Fax 04 76 89 51 20

RGE QUALIBAT

10, rue des Marronniers - 38610 GIÈRES

AGI
Association Intercommunale du Grésivaudan

Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ?
... un bon bricoleur ?

Contactez-nous au
04 76 77 33 95

Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace ! C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr

ROMAIN LACROIX PAYSAGE

Création & entretien des espaces verts
Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Déneigement

139, route des Maquis - Gières
38400 SAINT MARTIN D'HÈRES
Tél./Fax 04 76 62 36 90
e-mail : romain-lacroix@club-internet.fr
www.lacroixpaysages.com

PROXIMARK

Marquage Routier

Division du groupe HELIOS

25, rue du Tremblay
Z.A. du Rondeau
38130 ÉCHIROLLES
Tél. 04 76 09 00 99
Fax : 04 38 49 24 64
E-mail : proximark.38@groupe-helios.fr

ODCO
LE SPECIALISTE DE LA SÉCURITÉ EN HAUTEUR

WWW.ODCO.FR

GARDES-CORPS
OSERES DE VIE
POINTS D'ANCRAGES
ÉCHELLES A CROQUET
PASSERELLES
E.P.
ACCESSOIRES D'ETANCHÉITÉ
PLIAGE À FAÇON

ODCO - 5, RUE DE LA CONDOMINE
ZI DE MAYENCIN - 38610 GIÈRES
TEL: 04.76.43.30.30 - FAX: 04.76.03.25.79
ODCO@WANADOO.FR - WWW.ODCO.FR

des **imprimerie**
ÉCUREUILS

3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail : imp.ecureuils@wanadoo.fr

Matériel industriel de balayage

MIB

Location de balayuses-raboteuses

Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42
Fax 04 76 08 59 47

Décès et contrat obsèques
La mission de confiance

pfi

POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Avenue du Grand Sablon - 38706 La Tronche cedex
Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

04 76 54 43 43

PUBLI Z

Communication Edition Régie publicitaire

PUBLI Z
8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

Gières gymnastique

CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE DE GYMNASTIQUE À GIÈRES

Les 13 et 14 décembre dernier, Gières gymnastique a accueilli le championnat départemental par équipes et individuel à la Plaine des sports, regroupant les catégories à finalité nationale. A cette occasion, notre club a mobilisé de nombreux bénévoles pour assurer le succès de cette manifestation. Les clubs de l'Isère ont beaucoup apprécié les excellentes conditions dans lesquelles les gymnastes ont pu s'exprimer, devant un public nombreux. Dimanche, à l'heure du palmarès, les récompenses ont notamment été remises par Christine Tison, conseillère municipale déléguée aux sports, et Robert Dumont, président de l'Office municipal des sports (OMS).



Les gymnastes de Gières gymnastique ont particulièrement réussi ce championnat, en remportant la plupart des titres majeurs, au plan individuel et par équipes. Souhaitons à ces gymnastes une belle saison gymnique, avec en point de mire les championnats Rhône-Alpes fin février.



Le podium division benjamines-minimes, avec l'équipe de Gières Gym sur la plus haute marche championne de l'Isère.

Pour le bureau, Stéphanie Arnaud

Gières-tennis

Le club de tennis de Gières organise son deuxième loto le samedi 7 février prochain au Laussy. Nous vous accueillerons autour d'un buffet, à partir de 18h, pour un début de partie à 19h. Venez nombreux pour partager un moment convivial et repartir avec de nombreux lots, dont le gros lot de cette année, un séjour à Barcelone.

Pour le bureau, Michaël Brulard

Gym volontaire

PRÉVENIR LES CHUTES AVEC LES ATELIERS ÉQUILIBRE



Cultures du coeur

L'association Cultures du coeur organise un concert de soutien le vendredi 27 février, à 20h30 au Laussy, avec le soutien de la ville de Gières. Nous accueillerons en première partie la compagnie Les Pincés à Linges qui présentera son nouveau spectacle, 10 ans ! et nous entrainera sur son fil cabaret fait de flash-backs et d'avenir étonnant où l'humour, le chant, la musique et les petites scènes de notre vie sont à consommer sans modération. Venez prendre votre dose de situations quotidiennes, tournées au comique lors de cette soirée familiale ! Nous clôturerons cette soirée en musique avec Les Grésivaudan, un groupe de chœurs d'hommes qui viendra nous interpréter des chansons françaises des années 1950 à nos jours, harmonisées à deux, trois ou quatre voix, tirées du répertoire de Jacques Brel, Léo Ferré, Georges Brassens et bien d'autres encore...

Les recettes de cette soirée permettront de développer les actions de médiation culturelle de l'association et l'accès aux pratiques artistiques et culturelles des personnes qui en sont le plus éloignées. Entrée libre et gratuite.

Pour le bureau, Aurélie Antoine

Avec l'âge, l'équilibre s'altère, le risque de chutes augmente et le maintien à domicile est compromis. En France, plus de deux millions de chutes sont ainsi recensées chaque année. Le dispositif "atelier équilibre" mis en place sur la commune de Gières par le comité départemental EPGV38, s'inscrit dans une démarche de prévention-santé sur ce thème. Une conférence de présentation des ateliers équilibre est organisée le mardi 24 février à 14h à la salle des fêtes, esplanade du 8-Mai-1945. Elle sera animée par Martine Sestier, conseiller en développement pour le comité départemental EPGV38. A l'issue de cette conférence, un atelier équilibre animé par Laurence Jacquot, diplômée et certifiée, sera mis en place sur la commune de Gières. Cet atelier équilibre, destiné aux personnes de plus de 60 ans, est organisé sur douze séances d'activités physique sur le thème de l'équilibre, tous les mardis de 10h15 à 11h 15. Les inscriptions seront prises en fin de conférence.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Laurence Jacquot, animatrice, au 04.76.24.06.86, ou l'association Gymnastique Volontaire de Gières : agv.gieres@orange.fr.

Pour le bureau, Françoise Châtel

Gières-Palestine

L'association Gières-Palestine a engagé cette année un sixième échange culturel entre dix-sept jeunes Palestiniens de l'école latine de Beit-Sahour (district de Bethléem) et dix-sept collégiens du collège Le Chamandier. Axé sur le partage de leurs différents modes de vie et sur la pratique de la langue française, cet échange vise également une préparation à la découverte des métiers et plus spécifiquement à celle des métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

Pour aider à financer cet échange qui implique une rencontre des jeunes à Gières et à Beit-Sahour, l'association organise une "soirée Palestine" sur le thème de la musique le jeudi 26 février, de 19h30 à 22h30 au Laussy, avec la participation de l'école municipale de musique et la projection d'un documentaire de l'association Al Kamandjati (le violoniste) qui fait découvrir la musique aux enfants des camps de réfugiés et des zones rurales de Palestine.

La présidente, Anne-Marie Le Tiec

Les communiqués à faire paraître doivent parvenir au bureau communication (jean-yves.colin@gieres.fr) avant le 15 du mois



Jean-Claude Gallotta joue *L'Enfance de Mammame* au Laussy



64 livres et une dédicace en attendant la chorégraphie, le mardi 3 février à 18h30

Le parcours citoyen imaginé en 2008 par Michèle Breuillé, alors maire-adjointe à l'éducation et à la jeunesse, pour impliquer les jeunes Giérois dans une démarche d'éducation à la démocratie, débute au CP par une remise de dictionnaire et se conclut à la majorité de l'enfant avec la remise solennelle de la carte d'électeur. Entre ces deux temps sont aussi programmées deux autres remises, celle d'un livre sur le thème de la citoyenneté à la fin du 1er cycle scolaire et celle d'un "diplôme de jeune citoyen", récompensant des actions sur ce thème, l'année des quinze ans.

En 2015, le premier acte de cette démarche aura été marqué par le passage à Gières d'un grand artiste, un chorégraphe mondialement connu : Jean-Claude Gallotta, dont la pièce spécialement adaptée au jeune public *L'enfance de Mammame* est à l'affiche du Laussy en ce début février (*il reste des places, voir en bas de page*). Le traditionnel dictionnaire remis à chaque élève de CP (64 enfants étaient concernés cette année) a donc fait place à l'album-jeunesse tiré du spectacle, tout juste édité chez Glénat. Et dans la foulée, les jeunes élèves ont pu aller le faire dédicacer à la bibliothèque par Jean-Claude Gallotta lui-même et par Claude-Henri Buffard, qui a signé les textes. Le chorégraphe et son dramaturge ont ainsi pu échanger en toute simplicité avec les enfants et leurs parents, et repartir avec un petit mot gentil et un dessin unique sur la page de garde de *L'Enfance de Mammame*.

Des souvenirs à Gières ...

S'il a passé son enfance à Venon puis à la Galochère, où il a notamment eu comme camarade d'école Yves Perrier (« *Il nous faisait rire avec ses dessins mais il fallait lui donner un coup de pouce dans les matières scientifiques* », se souvient le conseiller municipal de Gières), Jean-Claude Gallotta a conservé un souvenir vivace de ses nombreuses visites à Gières, où vivait sa grand-mère. Il l'a raconté au public de la présentation de saison du Laussy, en septembre dernier ; « *Quand je descendais à "la ville", j'allais souvent à l'épicerie de Gières pour musarder dans le rayon des livres. C'est là que ma mère m'avait acheté Hansel et Gretel, le livre avec lequel j'ai appris à lire* ». Il en a toujours gardé un attachement pour Gières, au point de livrer, en réponse à un journaliste du *Figaro Magazine* qui lui demandait où il rêverait de se produire : « *La salle du Laussy, à Gières, en France* ». L'article ayant eu un écho dans la ville, le service culturel lui a envoyé une plaquette culturelle 2013 avant de recevoir une proposition de spectacle, *L'Enfance de Mammame*, pour cette saison. La date choisie correspondant à la sortie du livre éponyme, le chorégraphe et le maire se sont dits que l'ouvrage pourrait être lancé à cette occasion et remis aux élèves de CP à la place du traditionnel dictionnaire. « *J'ai appris à lire grâce à Gières et maintenant, peut-être que les petits Giérois vont apprendre à lire grâce à mon livre ! Et la boucle sera bouclée !* »



Les Mardis du Laussy, danse : *L'Enfance de Mammame*, mardi 3 février à 18h30

renseignements/réservations au 04.76.89.69.12 (voir aussi notre page Culture)